



EDITE
PAR LE SYNDICAT
NATIONAL des TRAVAILLEURS
de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(SNTRS. CGT)

POUR LA DÉFENSE ET LE RENOUVEAU DU CNRS

Il y a plus de trois mois que le Secrétaire d'État à la Recherche a livré ses réflexions à la presse, et qu'il s'en est pris nommément au CNRS en annonçant son intention de «réformer ses structures et ses méthodes de travail» en prévoyant notamment une «structure centrale de décision plus efficace».

Pendant tout ce temps aucune information n'a filtré des cabinets ministériels, tandis que la direction du CNRS se réfugiait dans le plus grand mutisme. Ce n'est que par la voix de la presse que nous avons été informé des projets de réforme visant le CNRS.

Le 29 novembre, le «Monde» publie un article sur les axes de réformes projetées et le 18 décembre, le «Matin de Paris» fait état de la tenue d'un comité ministériel consacré à la réforme du CNRS pour le même jour.

Il aura fallu que le SNTRS lance un appel dès le 18 au matin, à la mobilisation des personnels à Paris comme en province, en indiquant à la direction qu'il occuperait le siège du CNRS, si elle persistait dans son refus, pour que Mr Chabbal consente enfin à accorder aux organisations syndicales la première entrevue depuis le 6 mars 1978 !

Rien ne peut excuser un tel mépris vis-à-vis des personnels du CNRS, que ce soit de la part de la direction, ou de la part des pouvoirs publics.

A entendre les propos du directeur général et les «indiscrétions» d'hommes proches du pouvoir, tout indique qu'il se déroule en ce moment un débat acharné sur le sort du CNRS au sein de l'appareil politique.

Le débat n'oppose pas les partisans d'une réforme à ceux qui ne la souhaitent pas. Ils opposent entre eux les tenants d'une tactique différente, d'accord pour appliquer une même politique. D'une part ceux qui estiment nécessaire de composer avec les scientifiques et les organisations syndicales, et de l'autre ceux qui veulent aller vite.

Si l'on accorde du crédit aux propos de la direction du CNRS, on constate qu'au lendemain du comité ministériel elle ne savait rien des intentions réelles du gouvernement. Tout au plus s'est-elle contentée d'évoquer plusieurs hypothèses de réforme sans être capable (ou sans vouloir) indiquer laquelle était la bonne. Ainsi le pouvoir s'appête à prendre des décisions intéressant directement plus de 20.000 personnes sans aucune concertation.

Dès lors, une question légitime se pose : les luttes serviront-elles à quelque chose ?

Si les luttes ne s'étaient pas engagées, il n'y aurait personne pour estimer qu'il faut composer avec les personnels.

Les motions adoptées par les différentes commissions du comité national qui insistent presque sans exception sur le maintien des prérogatives du C.N. et de l'unité du CNRS, les luttes du 26 octobre et du 14 novembre, les manifestations du 18, du 19 et du 20 décembre sont autant d'éléments qui pèsent dans la balance et sont susceptibles de faire reculer le pouvoir.

Ces actions témoignent qu'il n'y a pas de caractère inéluctable des réformes, elles doivent être des points d'appui pour sensibiliser tous ceux qui ne croient pas à l'efficacité. Oui, il est possible de faire reculer le pouvoir à condition que se constitue un large et puissant mouvement emportant l'adhésion de la majorité du personnel.

Dans ce domaine la recherche du mode d'action miracle est un leurre, chacun sait qu'il n'y a pas de mot d'ordre susceptible de modifier par enchantement le rapport de forces.

Par contre l'expérience syndicale invite à multiplier les réunions par labo, par institut, par université, pour informer, expliquer et sensibiliser chacun. Pour montrer clairement que dans cette affaire, chaque voix,

chaque engagement est un atout complémentaire dans le rapport des forces

Il n'y a pas d'un côté les luttes revendicatives et de l'autre les luttes pour le maintien et le développement du CNRS. Chaque lutte si infime soit-elle, est une pierre apportée au mur de solidarité et d'unité qui s'édifie face aux projets gouvernementaux.

Il serait erroné de laisser le pouvoir et la direction se parer des attributs de la réforme et du renouveau. Nous pensons également que le CNRS doit se transformer. La première des réformes à entreprendre, c'est la démocratisation du CNRS qui doit s'exercer depuis le niveau des directions d'organismes jusqu'au niveau des équipes de recherche.

A tous les niveaux, la consultation des travailleurs de la recherche doit être assurée. A tous les niveaux, leur possibilité d'expression doit être effective. Or actuellement, nous assistons à une démarche rigoureusement inverse. Les personnels du CNRS doivent lire la presse et le journal officiel pour connaître les intentions gouvernementales.

Il est temps que la direction et les pouvoirs publics sachent que le CNRS ne se fera pas sans nous, et que nous n'accepterons pas la mise en cause de sa mission et de son unité. Chacune des luttes qui se déroulent est porteuse de ces exigences et contribue à faire reculer le gouvernement et les directions. Elles expliquent les hésitations actuelles du pouvoir, elles montrent que rien n'est joué d'avance.

Tout nous appelle à faire de l'initiative intersyndicale que nous avons proposée pour le 4 janvier une étape importante de la mobilisation des personnels du CNRS, afin d'y faire le point de la situation de réaliser une grande riposte de masse.

LE 40^e CONGRES DE LA C.G.T. : UN EVENEMENT EXTRAORDINAIRE

Peut-être n'en mesure-t-on pas encore les conséquences, mais le 40e congrès ne ressemble à aucun autre par son climat, par l'ampleur et la diversité des interventions, par la nature des décisions prises, et par le prolongement qu'il ne manquera pas d'avoir.

La vaste discussion ouverte à tous a été en quelque sorte la naissance des fruits, leur éclosion, maintenant il faut en assurer la maturité et faire en sorte avec toute la CGT que la récolte soit bonne, comme le déclarait René BUHL, secrétaire confédéral dans son intervention de clôture.

«Les travailleurs ont besoin d'une CGT démocratique de masse de classe» pouvait-on lire au dessus de la tribune.

Voilà en effet l'idée maîtresse qui a été au centre des travaux du 40e congrès.

La discussion a bien traduit la diversité d'idée qui traverse la CGT, sa richesse, sa vitalité, son originalité.

Si les décisions prises constituent la charte commune de la CGT, rien n'est figé, tout n'a pas été réglé par le congrès, nombre de problèmes restent soumis à la réflexion de tous. Le débat se poursuivra dans les sections syndicales et dans les tribunes de discussion, qui permettront à des points de vue divers de s'exprimer sur les problèmes particuliers.

Il n'est pas possible de se satisfaire de l'état de syndicalisation existant dans notre pays.

Il faut donc une CGT plus démocratique, une CGT encore plus active dans la recherche de l'unité d'action, une CGT plus forte.

C'est un besoin pour les travailleurs, face à la crise qui fait toujours plus de ravages, et que le 40e congrès a analysée !

● Les grandes tendances qui caractérisent l'économie capitaliste demeurent, le chômage massif et croissant, la sous-utilisation des capacités de production, l'inflation élevée, une production quasi stagnante, l'affaiblissement de la consommation populaire.

L'économie est malade, des branches entières de notre production industrielle sont mutilées abandonnées à l'étranger.

L'état intervient de plus en plus systématiquement pour permettre au grand capital d'atteindre ses objectifs.

Ce que nous ressentons au CNRS et à l'INSERM, comme dans toute la recherche, n'est que la traduction de ce redéploiement de l'appareil de production.

● Transformation du contenu du travail.

Le 40e congrès a également traité, toujours dans la préoccupation de l'adaptation de la CGT au changement de l'évolution du contenu du travail, et des structures du salariat.

Les normes actuelles de l'exploitation, subordonnées à l'accumulation du capital, ont conduit à une nouvelle division du travail, à sa parcellisation, à sa spécialisation outrancière, à son intensification accrue, à l'extension du travail en continu.

Depuis 1950 de nombreuses «missions» y compris syndicales, se sont rendues aux USA pour étudier les nouvelles techniques de recherches de productivité accrue, pour les introduire rapidement en France.

Ces missions, faut-il le rappeler n'ont jamais comporté un seul militant de la CGT, et nous avons été la seule organisation à combattre l'introduction de cadences de plus en plus élevées et l'aviissement des conditions de travail.

Ce fait devrait faire réfléchir certains penseurs prompts à qualifier la CGT de «productivisme» pour faire valoir des solutions malthusiennes qu'ils préconisent comme issue de la crise.

Le Congrès a décidé de pousser plus à fond la réflexion sur ces questions complexes et relativement nouvelles.

Elle devrait contribuer à élever le débat en cours sur les conseils d'ateliers.

Beaucoup d'interrogations demeurent sur cette question, mais à coup sûr la réflexion de toute la CGT rendra moins nébuleux sa forme et son contenu.

Ces transformations du contenu du travail amènent naturellement une modification du comportement des différentes composantes du monde salarié.

Pour ne prendre qu'un exemple, celui des I.T.C. : les conséquences de la crise les affectent sérieusement dans leur emploi, leur personnalité, leurs prérogatives dans la production, leur place dans la société.

Autant de motifs qui leur donnent à réfléchir, au présent comme au futur, et les amènent à constater que leurs intérêts ne s'identifient pas à ceux du capitalisme, mais à ceux des travailleurs.

● **Solidarité et action syndicale internationale.**

C'est un esprit unitaire et d'ouverture qui anime la CGT quand elle a proposé au sein de la FSM (Fédération syndicale mondiale) d'aller audacieusement au devant de la réforme que la vie syndicale internationale commande.

La FSM doit être plus proche des revendications et des aspirations unitaires des travailleurs, vis-à-vis des sociétés multinationales qui sont une réalité d'aujourd'hui.

Cette démarche n'est pas toujours bien comprise, notamment de la part des syndicats des pays socialistes, dont certains suspectent la CGT d'intentions malveillantes, surtout quand elle propose de débattre ouvertement sans laisser l'esprit critique au vestiaire, de leur propre expérience en tant qu'élément important de la démocratie dans leur pays.

● **Propositions pour une unité d'action supérieure.**

En s'adressant à toutes les organisations syndicales de notre pays, pour constituer un Comité national d'Unité d'Action, la CGT vise, comme l'a déclaré Georges SEGUY à combler un vide, elle répond à une nécessité. En ce qui concerne sa portée, ce serait une erreur de s'arrêter aux réactions hâtives et épidermiques de nos partenaires, cela n'empêchera pas la détermination de la CGT à populariser cette initiative».

● **De quelle CGT les travailleurs ont-ils besoin aujourd'hui ?**

A cette question, le congrès a commencé à répondre, en examinant de façon critique son action passée.

Ainsi par exemple en est-il de l'élargissement des organismes de direction de la CGT pour qu'ils reflètent mieux la diversité de la CGT. A ce propos Georges SEGUY insistait sur les recherches à entreprendre, sur les hésitations à vaincre et sur les vocations à susciter, «mais cela suppose que cet élargissement soit vraiment voulu».

Il faut que notre pratique quotidienne donne encore plus aux travailleurs la possibilité de participer à l'activité syndicale, de dire leurs mots sur tous les problèmes, de participer à l'orientation de toutes les décisions de la CGT.

Il faut se dégager de l'obsession d'unanimité qui entre en contradiction avec la démocratie syndicale, dans la mesure où la recherche a priori de l'unanimité ne peut qu'être restrictive de la discussion démocratique ouverte.

L'essentiel est de ne pas nous priver de débats éducatifs, enrichissants, stimulateurs de l'intelligence, et que nos principes de classe continuent de servir de ciment à l'unité et à la cohésion de la CGT.

Si nous parvenons à la correction de nos défauts, de nos insuffisances, nous réussirons l'ouverture audacieuse, novatrice, conquérante et l'avancée démocratique dont le congrès s'est fixé l'objectif, nous pourrions nous présenter aux travailleurs en leur disant «voilà la CGT dont vous avez besoin aujourd'hui».

Le 40e congrès a proposé que dans la foulée de ses travaux, tous les militants, tous les syndiqués participent activement au placement de la carte CGT 1979, de telle sorte qu'elle soit proposée à chacun des quelques quatre millions de travailleurs qui font confiance à la CGT sans en être membres.

Nul doute que cet appel sera entendu au CNRS et à l'INSERM, et que nombreux seront nos collègues sollicités, à prendre leur place parmi nous, sur la base des objectifs enthousiasmants du 40e congrès de la CGT.

● **La CGT et la recherche, question qui a pris toute sa place dans les débats du congrès, et s'est traduite sur proposition du SNTRS-CGT et de la CGT-INRA par l'adjonction du texte suivant dans le document d'orientation de la CGT :**

La recherche qui constitue un facteur essentiel de la vie du pays et conditionne ses chances de progrès sur le plan économique, social et culturel, est soumise aux impératifs de la rentabilité à court terme de firmes multinationales.

Le potentiel scientifique et technologique national est frappé par une récession brutale de ses moyens, qui met en cause sa capacité à répondre aux immenses besoins de la population et compromet gravement notre indépendance nationale.

André MALANDAIN
Secrétaire national.

INSERM. ELECTIONS AUX COMMISSIONS SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉES

- UN PEU D'HISTOIRE ...

En 1974 les travailleurs de l'INSERM étaient appelés à voter pour élire leurs représentants au sein de huit commissions scientifiques. Obtenue de haute lutte par l'action syndicale, la présence d'élus dans ces commissions représentait un pas important vers la démocratisation de nos instances scientifiques. Certes tout n'était pas gagné, il restait notamment la sous-représentation des ITA : 8 élus pour 2.000 ITA pour l'ensemble des commissions (112 élus en tout pour environ

1.200 chercheurs), et le système électoral injuste qui nous a valu d'être encore plus sous représentés : 2 élus seulement (commissions 1 et 5). Ces élections ont démontré la non représentativité des syndicats «autonomes».

- UN BILAN POSITIF.

Face à la direction de l'INSERM, dont la mission était (et est toujours !) d'appliquer la politique du gouvernement en matière de recherche, c'est-à-dire depuis 1968 l'aggravation de l'austérité pour le personnel de la recherche et le renforcement des orientations scientifiques conformes aux intérêts des groupes de pression politico-économiques, il était très important d'opposer un front syndical.

Il est clair que la direction n'a pas pu, au cours des quatre années écoulées, manoeuvrer à son aise et, dans certains cas, elle fut contrainte à d'importants reculs : citons par exemple le problème du passage attaché-chargé où, malgré l'alliance entre les syndicats réactionnaires et l'administration, la direction n'a pu appliquer sa politique «mobilité-licenciement».

Les élus SNTRS et du SNCS, entre lesquels nous avons fait jouer l'accord de concertation ont tenté de «moraliser» les promotions et les carrières des chercheurs.

Avec le SNCS nous avons pu peser sur les décisions de l'administration lors des changements de situation intervenus dans les unités et groupes. Dans tous les cas, grâce à nos représentants l'information a pu circuler.

- MAIS AUSSI DES DIFFICULTÉS.

Nous avons assisté au cours des sessions consacrées à l'avancement et au recrutement des chercheurs à une véritable «foire d'empoigne» dont les représentants du personnel ont eu quelques difficultés à se sortir.

Deux dangers les guettaient :

- travailler avec un esprit de boutique, c'est-à-dire assurer la défense d'intérêts locaux (attitude qui ne profite qu'à l'administration),
- tomber dans des compromissions avec les représentants de l'administration.

Nous pensons au SNTRS que ces deux dangers n'ont pas été totalement écartés et rappelons notre position :

- les élus syndicaux représentants du personnel ont un mandat national qui les investit du devoir de défendre les intérêts de tous les personnels,
- la recherche de compromis avec l'administration ne doit pas se faire contre l'intérêt du personnel, nous sommes contre l'attitude «gestionnaire» qui consiste à s'accommoder de la pénurie plutôt que de mettre en avant nos revendications.

ET LES I.T.A. ...

Le potentiel scientifique que représentent les 2.000 ingénieurs, techniciens et administratifs échappe au contrôle des Commissions scientifiques. Il faut savoir que l'INSERM est dirigé par un monarque qui décide seul du sort de ses 2.000 sujets I.T.A. Ceci représente une anomalie majeure dans le fonctionnement de notre organisme, et il ne semble pas que ce problème soit le souci de la majorité de nos camarades chercheurs.

Nous réitérons notre revendication que les affectations de postes ITA (créations) soient discutées au sein des commissions.

Pour tenter de changer cette situation, les élus du SNTRS ont imposé dans leurs commissions la prise en compte des intérêts des ITA lors des changements d'affectations consécutifs aux scissions ou disparitions d'unités.

Chaque fois qu'un problème d'ITA s'est posé dans les commissions 1 et 5 nos élus ont exigé d'être rapporteur ou corapporteur en vue de présenter les conditions de travail des ITA (plus de 50 agents ont bénéficié de notre action).

Pour les ITA hors unité, il semble que nos camarades chercheurs n'ont pas de politique bien définie. Pour nous, le problème est clair : nous prenons la défense des intérêts et des conditions de travail de tous les agents déjà affectés. Pour l'avenir, le problème se pose d'abord en terme de maintien du potentiel de recherche de l'INSERM.

UN PROGRAMME POUR QUATRE ANS.

L'analyse du fonctionnement des commissions pour les quatre années écoulées nous permettra de définir au moins partiellement notre programme d'action pour les quatre années à venir :

- discussion des budgets dans les commissions et prise en compte des besoins des laboratoires notamment au niveau des postes d'ITA.
- attribution des postes (ITA et chercheurs) tenant compte de l'avis exprimé par les commissions.
- défense des intérêts et conditions de travail des ITA (article 46 du statut ...).
- revendiquer pour les commissions scientifiques les attributions qui devraient être les leurs.

Nous avons prévu une réunion avec nos candidats aux élections au cours de laquelle nous établirons notre programme définitif en tenant compte des discussions qui devront avoir lieu dans nos sections syndicales et qui seront susceptibles de l'améliorer.

ET GAGNER LES ELECTIONS.

AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION CENTRALE, C'EST ACTUELLEMENT LES GRANDES MANOEUVRES. IL S'AGIT POUR CELLE-CI DE REPRENDRE LE CONTROLE DES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES POUR IMPOSER AUTORITAIREMENT SA POLITIQUE. A L'INVERSE, VOUS DEVEZ ETRE CONVAINCU DE LA NECESSITE D'ETRE REPRESENTÉ PAR LE SNTRS AU SEIN DES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES : C'EST LA SEULE SOLUTION POUR LA DEFENSE DE VOS INTERETS. NOTRE OBJECTIF C'EST DE GAGNER LES HUIT SIEGES, CONDITION POUR MIEUX VOUS FAIRE ENTENDRE.

LE SNTRS-CGT A MIS TOUS LES ATOUTS DE SON COTE, NOUS GAGNERONS NOTRE PARI SI CHACUN PARMIS VOUS ARRIVE A CONVAINCRE SON OU SES COLLEGUES QUE SON INTERET EST DE VOTER POUR LE CANDIDAT DU SNTRS-CGT.